

FLUIDES ÉNERGIES DOMOTIQUE

OPTION A : GÉNIE CLIMATIQUE ET FLUIDIQUE



OBJECTIFS

Acquérir la qualification et les compétences nécessaires à l'obtention du **BTS FLUIDES ÉNERGIES DOMOTIQUE** et à l'exercice de ce métier. Le titulaire du BTS FLUIDES ÉNERGIES DOMOTIQUE (FED) est un technicien supérieur de mise en service sur chantier ou en bureau d'étude. Le technicien supérieur doit mener son travail de manière autonome et assurer des responsabilités d'encadrement et de coordination. C'est un technicien supérieur qualifié qui exerce ses compétences sous la direction hiérarchique d'un chargé d'affaires, chef de chantier, directeur technique, responsable bureau d'études (BE), gérant ou chef d'agence...

PRÉREQUIS

Posséder un BAC général (orientation scientifique), ou un BAC STI2D, ou un BAC Professionnel du domaine, ou un BP MIGCS.

Pour d'autres diplômes de niveau 4 ou supérieur, nous contacter.

PUBLIC

Par la voie de l'apprentissage :

- Moins de 29 ans (dérogations possible)

Dans le cadre de la formation continue :

- Demandeur d'emploi
- Contrat de professionnalisation
- Emploi d'avenir
- Plan de formation
- CPF

FACILITÉ ●○○○ **EMPLOYABILITÉ** ●●●●

DURÉE

Ce diplôme se prépare en 2 ans.

DATE

Entrée en formation entre septembre et décembre.

CONTACT

CFA BTP HESDIGNEUL
Tél. : 03 21 10 38 38
CFA BTP LILLE MÉTROPOLE
Tél. : 03 20 68 50 60
CFA BTP MARLY
Tél. : 03 27 46 41 59

PROGRAMME

- Concevoir des installations.
- Dimensionner et définir des équipements avec des outils informatiques.
- Chiffrer.
- Choisir le matériel dont les caractéristiques seront les mieux adaptées aux besoins des clients, du produit ou à la résolution des problèmes techniques rencontrés.
- Répondre à des appels d'offres, évaluer des équipements.
- Mettre en service des systèmes.
- Diagnostiquer et analyser des dysfonctionnements.
- Mettre en service et optimiser les installations.
- Conseiller les clients.
- Exécuter éventuellement des opérations de maintenance ciblées.
- Réaliser un planning d'intervention.
- Établir des commandes de matériel.
- Participer aux réunions et suivis de chantier.
- Rédiger des rapports ou des comptes rendus techniques.
- Rédiger un dossier de réalisation, et un dossier des ouvrages exécutés (DOE).

